NOUS EXPLIQUONS !

PLAN STRATÉGIQUE CHILD RIGHTS CONNECT 2025-2029

QUI SOMMES-NOUS ?

Child Rights Connect (CRCnct) est une organisation indépendante à but non lucratif fondée en 1983 en tant que groupe d'ONG ayant participé à la rédaction de la Convention relative aux droits de l'enfant. Aujourd'hui, CRCnct est l'un des plus grands réseaux internationaux de défense des droits de l'enfant, avec plus de 100 organisations membres et observateurs. Grâce à cela, il a une portée mondiale avec des membres de toutes les régions qui touchent des millions d'enfants dans plus de 190 pays.

QUELLE EST NOTRE VISION ?

Nous voulons un monde dans lequel les droits de l'homme de tous les enfants sont respectés, protégés, promus et réalisés, comme le prévoit la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant et ses protocoles facultatifs.

QUELLE EST NOTRE MISSION ?

CRCnct défend et soutient la pleine mise en œuvre de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant et de ses protocoles facultatifs pour la réalisation des droits de l'enfant dans le monde entier. Cela signifie que nous invitons, engageons et coopérons avec la société civile et d'autres personnes et organisations importantes. Nous leur donnons également les moyens, ainsi qu'aux enfants, de participer de manière significative à la défense des droits de l'enfant à différents niveaux.

EN QUOI CROYONS-NOUS ?

Nous croyons en une approche basée sur les droits de l'enfant dans notre travail avec et pour les enfants. Nous pensons également que les principes d'égalité, de non-discrimination, de participation et de responsabilité en matière de droits de l'homme sont importants. Nous recherchons toujours des façons de travailler ensemble qui soient collaboratives, durables, équitables, inoffensives, inclusives, multiplicatrices de connaissances, respectueuses, écologiques et sensibles à la différence et à la diversité.

POURQUOI AVONS-NOUS BESOIN D'UN PLAN STRATÉGIQUE ?

De temps en temps, nous devons nous asseoir et réfléchir à la manière dont nous voulons travailler pour le monde que nous avons imaginé dans notre vision. Cela signifie que nous discutons et convenons avec nos membres de nos objectifs et de nos activités les plus importantes - appelées priorités stratégiques - pour les prochaines années. Pour chaque priorité stratégique, nous réfléchissons également à ce qui se passera si nous les atteignons et au type de changement que nous constaterons dans le monde. De cette manière, nous pouvons suivre le changement que nous apportons au monde.

COMMENT CE PLAN STRATÉGIQUE APPORTERA-T-IL DES CHANGEMENTS ?

Les enfants et la société civile auront les moyens d'élaborer de meilleures stratégies de sensibilisation, de participer plus efficacement aux mécanismes de défense des droits de l'homme à tous les niveaux et d'avoir leur mot à dire sur l'agenda international.

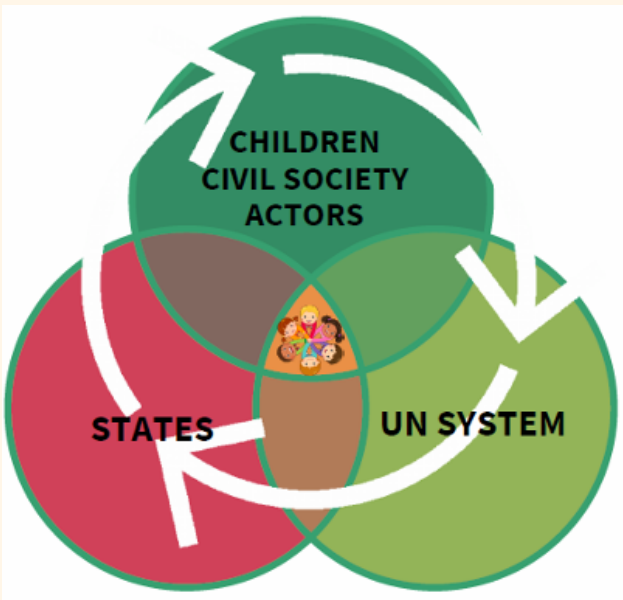

Les États seront plus à même de mettre en œuvre les droits de l'enfant. Ainsi, en plus d'élaborer des lois qui promeuvent et protègent mieux les droits de l'enfant, ils donneront de l'espace aux enfants et les impliqueront dans l'élaboration des lois, des stratégies et des programmes. Si les enfants partagent leur opinion, les États élaboreront des lois et des règlements encore meilleurs.

Le système des Nations Unies utilisera mieux l'approche des droits de l'enfant et sera plus enclin à répondre aux enfants lorsqu'il surveillera la situation des droits de l'homme dans les pays. Cela signifie qu'il formulera des recommandations plus fortes à l'intention des États et de nouvelles normes plus efficaces en matière de droits de l'enfant.

En pratique, cela signifie que nous travaillerons au changement :

LE PLAN STRATÉGIQUE POUR 2025-2029

Quelle est notre priorité stratégique n° 1 pour les années 2025-2029 ?

Notre priorité stratégique n° 1 est de faire progresser la participation des enfants et les droits, l'autonomisation et la protection des enfants défenseurs des droits de l'homme (DDH) aux niveaux mondial, national et institutionnel.

Que se passera-t-il si nous atteignons cet objectif ?

Plus d'enfants participent de manière significative à la prise de décision des organisations internationales et des gouvernements, pendant que les enfants défenseurs des droits de l'homme jouissent davantage de leurs droits, se sentent plus autonomes et mieux protégés.

Quel type de changement verrons-nous exactement ?

- Les mécanismes des Nations unies relatifs aux droits de l'homme proposent et garantissent plus systématiquement une participation sûre, équitable, autonome et durable des enfants.
- Les enfants informent plus systématiquement le développement et s'engagent dans la mise en œuvre des programmes et projets de Child Rights Connect.
- Les cadres juridiques et politiques mondiaux et nationaux relatifs aux droits, à l'autonomisation et à la protection des défenseurs des droits de l'enfant sont plus solides.
- Un plus grand nombre de défenseurs des droits de l'enfant sont habilités à s'engager dans une action sûre et durable en tant que défenseurs des droits de l'homme aux niveaux mondial et/ou national.

Quelle est notre priorité stratégique n° 2 pour les années 2025-2029 ?

Notre priorité stratégique n° 2 est de faire progresser la responsabilité à l'égard des enfants aux niveaux mondial et national.

Que se passera-t-il si nous atteignons cet objectif ?

Tous ceux qui, aux niveaux mondial et national, sont chargés de veiller à ce que les enfants puissent jouir de leurs droits seront mieux à même de répondre aux besoins des enfants.

Quel type de changement verrons-nous exactement ?

- Les membres et d'autres organisations s'engagent davantage et mieux auprès du comité CDE et d'autres comités des droits de l'homme des Nations unies.
- Un plus grand nombre de membres s'engagent davantage et mieux dans la lutte contre le recul des droits de l'enfant, notamment en ce qui concerne le rétrécissement de l'espace de la société civile.
- Les membres mènent davantage de campagnes en faveur de la ratification du protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant les communications.
- Les Nations Unies améliorent la mise en œuvre de l'approche des droits de l'enfant conformément à la note d'orientation du Secrétaire général des Nations unies sur l'intégration des droits de l'enfant.
- Les Nations unies améliorent les normes et les pratiques qui permettent de rendre des comptes aux enfants.

Quelle est notre priorité stratégique n° 3 pour les années 2025-2029 ?

Notre priorité stratégique n° 3 est de rendre Child Rights Connect plus stable financièrement.

Que se passera-t-il si nous atteignons cet objectif ?

CRCnct will have enough money to cover the costs of having staff and running projects and we will even put some money aside for emergency situations.

What kind of change will we see exactly?

- Child Rights Connect is more visible and known amongst the organisations who give money for good causes (called donors)
- The funding will come from more different donors
- If there is an unexpected cost or we loose a donor suddenly, the organisation can still manage to pay the bills.

Quelle est notre priorité stratégique n° 4 pour les années 2025-2029 ?

Notre priorité stratégique n° 4 est d'améliorer la façon dont Child Rights Connect travaille en tant qu'organisation.

Que se passera-t-il si nous atteignons cet objectif ?

Nous serons meilleurs à nous organiser et à accomplir nos tâches quotidiennes.

Quel type de changement verrons-nous exactement ?

- Le secrétariat fonctionne mieux, nous envoyons régulièrement à nos membres des informations sur les nouveaux événements, outils et plateformes.
- Un plus grand nombre de membres participent à l'assemblée générale annuelle et y prennent des décisions importantes.
- Le comité exécutif prend rapidement des décisions importantes et garde un œil sur la gestion de l'organisation.
- Les groupes de travail mobilisent et utilisent mieux l'expertise et les connaissances de leurs membres.
- De plus en plus d'organisations de défense des droits de l'enfant de différents pays et avec des objectifs différents rejoignent CRCnct et les membres actuels restent avec nous.

LES ENFANTS ONT-ILS UN RÔLE À JOUER ? OUI !

Les enfants peuvent :
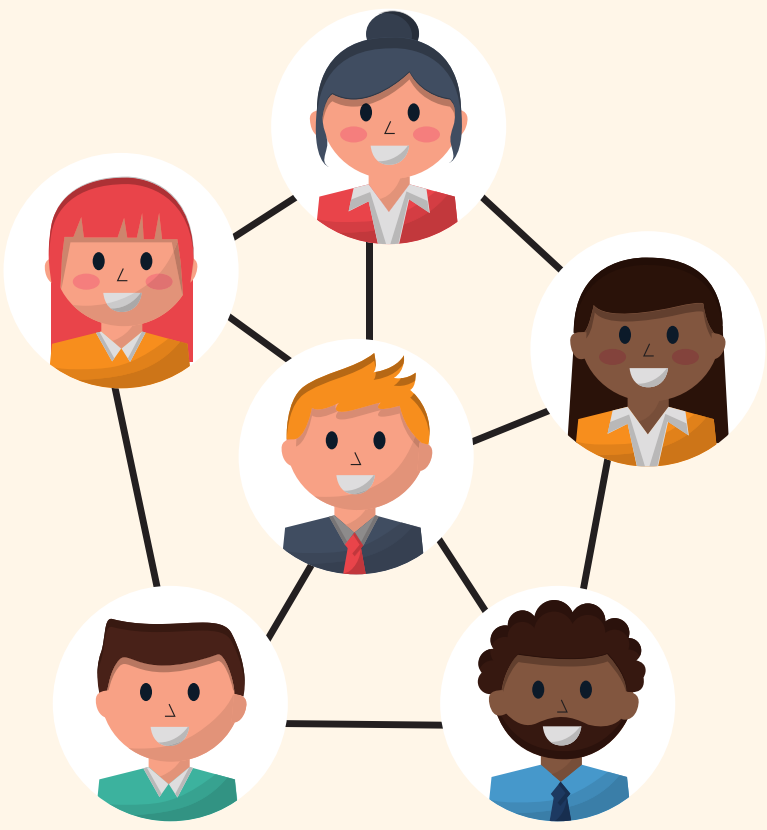
- S'informer sur le plan stratégique et en parler à leurs pairs, à leur famille et aux adultes qui les entourent
- S'engager dans les différentes activités de Child Rights Connect et nous aider à mettre en œuvre le plan stratégique
- Vérifier régulièrement l'état d'avancement du plan stratégique.